



Public visé

Professionnels
de l'optique

Pré requis

Aucun

Durée

7 heures

Intervenant

Formateur spécialisé

Evaluation initiale

Questionnaire

Validation

Un certificat de réalisation
Une attestation DPC
(Développement Professionnel
Continu), sous condition d'être
opticien diplômé

Tarifs

335 € nets de taxe par stagiaire
2100 € nets de taxe pour un
groupe



LES DIFFICULTÉS VISUELLES DES SUJETS ÂGÉS ET CHOIX DE L'ÉQUIPEMENT ADAPTÉ



Thème : Vision de la personne âgée et basse vision

Eligible DPC

OBJECTIFS

- * Comprendre les difficultés visuelles d'un sujet âgé
- * Optimiser le choix des équipements en fonction de ses difficultés pour une vision efficiente
- * Analyser, choisir et réaliser les tests qui permettront d'objectiver les plaintes et savoir mettre en place les solutions adaptées

PROGRAMME

- Les spécificités de la vision des sujets âgés
 - *L'acuité visuelle*
 - *Les problèmes de vision binoculaire des sujets âgés*
 - *La notion de profondeur de champ*
 - *L'addition (détermination de l'addition optimale pour un presbyte avancé)*
- Les différents équipements pour presbyte
 - *Simple foyer*
 - *Dégressif*
 - *Double-foyers*
 - *Progressif*
- Les critères de choix d'un équipement
 - *Le choix de montures*
 - *Les activités du client (position et distance de travail, fréquence et conditions)*
 - *L'amétropie du client*
 - *Sa motivation et ses capacités d'adaptation*
- Les plaintes ou perte d'efficience
 - *Analyse des plaintes par une anamnèse complète*
 - *Choix du test en fonction de la plainte (tests réfractifs ou de vision binoculaire)*
 - *Mise en place de la solution*
- Etudes de cas
 - *Cas pratiques apportés par les stagiaires*
 - *Cas proposés par le formateur pour leur exemplarité et leur fréquence dans le panel des clients âgés*

Moyens pédagogiques

La formation est organisée sous forme d'apports théoriques et de mises en pratique. Supports de formation projetés, exposés théoriques, études de cas, jeux de rôle, quiz.

Outils pédagogiques

Supports audiovisuels pour la partie théorique. Des cas seront étudiés à l'aide d'une grille d'analyse.

Dispositif de suivi d'exécution du programme

En début de formation, une évaluation des connaissances est réalisée sous forme de questionnaire. Des jeux de rôles sont organisés pour mettre en pratique les compétences acquises au cours de la journée. Un quiz en fin de formation permet de mesurer les acquis des stagiaires.

Informations et inscriptions



134, Route de Chartres, 91440 Bures sur Yvette – <https://ico.asso.fr/formation-professionnelle>

Tél. +33 1 64 86 12 16 - cmo@ico.asso.fr

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDEE ET DECLAREE CONFORMEMENT A LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
SIRET : 78517491300018 - CODE APE : 8542Z - N° déclaration d'activité 11 91 00106 91

Réf : PA1 Bis
Le 18/10/2021